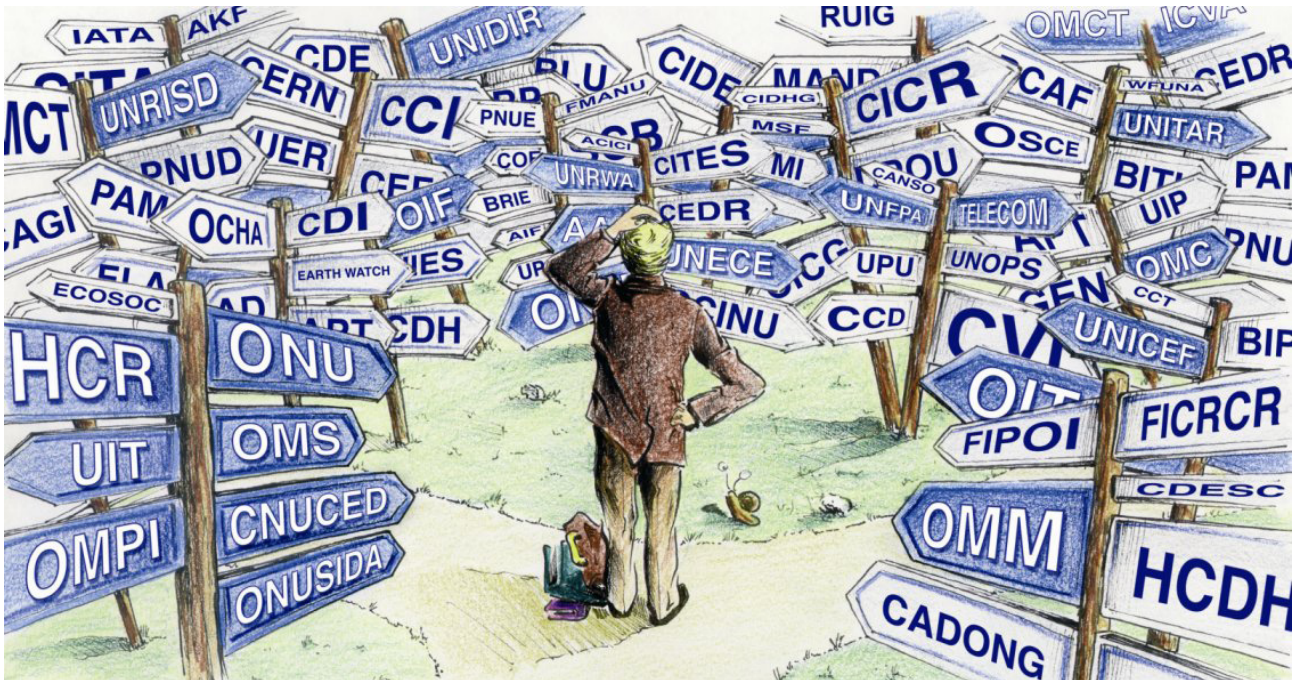


Sélection d'organisations



- ↪ **Amnesty International**
- ↪ **Association Internet pour la promotion et la Défense des droits de l'Homme (AIDH)**
- ↪ **Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix**
- ↪ **Association pour la Prévention de la Torture (APT)**
- ↪ **Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme (CODAP)**
- ↪ **Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH)**
- ↪ **Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)**
- ↪ **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme**
- ↪ **Human Rights Watch**
- ↪ **Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)**
- ↪ **Reporters Sans Frontières**

Groupes de Genève,
rue de la Gare des Eaux-Vives 9, 1207 Genève
Tél. : 022 735 85 00

Centre régional romand, rue de la Grotte 6, 1003 Lausanne
Tél. : 021 310 39 40

Buts : Amnesty International est une organisation mondiale de défense des droits humains. Indépendante et impartiale, Amnesty fonde son action sur la rapidité et l'efficacité de l'aide aux victimes de violations des droits humains.

Principales activités :

- Le travail d'Amnesty International est basé sur la vision d'un monde où tous les droits de tous les êtres humains sont respectés. Sa mission consiste donc à faire respecter les droits humains partout dans le monde, afin que toute personne puisse bénéficier de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans d'autres textes internationaux. Pour atteindre cet objectif, Amnesty mène de front sa mission de recherche et d'action dans le but de prévenir et de faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté de conscience et d'expression et au droit à la non-discrimination ;
- Amnesty agit aussi pour la promotion de tous les droits humains. Elle organise des programmes d'éducation et de sensibilisation aux droits humains. Pour réaliser sa vision, Amnesty International cherche également à coopérer avec d'autres organisations non gouvernementales, les Nations Unies et des organisations intergouvernementales régionales ;
- Amnesty enquête et agit de manière systématique et indépendante sur des cas individuels et sur des pratiques entraînant des violations des droits humains. L'organisation intervient auprès des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des groupes politiques armés, des entreprises et d'autres acteurs non étatiques. Amnesty invite tous les gouvernements à respecter les droits humains et à ratifier les traités correspondants ;
- Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse. Elle ne soutient ni ne rejette aucun gouvernement ni système politique. Sa seule préoccupation est de contribuer impartialement à la protection des droits humains ;
- Amnesty est un mouvement démocratique et autonome, composé de bénévoles qui oeuvrent pour le respect et la protection des droits de l'être humain. Ses activités sont financées par ses seuls membres et par des dons privés.

Quelques dates :

1961 Le 28 mai, l'avocat britannique Peter Benenson publie dans le journal londonien The Observer un article intitulé « des prisonniers oubliés », qui marque le lancement de l'Appel de 1961 pour une amnistie. C'est l'emprisonnement de deux étudiants portugais, arrêtés pour avoir porté un toast à la liberté, qui a amené Peter Benenson à rédiger ce texte et qui signe ici l'acte de fondation d'Amnesty International.

1977 Prix Nobel de la Paix.

1978 Prix des droits de l'Homme des Nations Unies.

Statut juridique : Organisation non gouvernementale (ONG).

Siège de l'organisation : A Londres (Royaume Uni), le Secrétariat international centralise toutes les informations, prépare les rapports, les dossiers, les communiqués de presse et les propositions d'action pour l'ensemble du mouvement. Les campagnes et actions sont ensuite relayées à travers le monde par les Sections nationales et les membres qui sont plus de 1,8 millions répartis entre 150 pays.

Nombre de collaborateurs : Au siège londonien environ 320 employé·e·s et 100 bénévoles de 50 pays travaillent quotidiennement. A Genève, 2 personnes déléguées par Londres travaillent pour le bureau d'Amnesty auprès de l'ONU. Il y a aussi un local avec une permanence assurée 3 demi-journées par semaine par des bénévoles et où se réunissent les militant·e·s des 7 différents groupes locaux d'Amnesty à Genève, y compris un groupe de jeunes. Environ 50 personnes salariées travaillent pour la Section suisse entre le Secrétariat national à Berne, le Centre régional romand à Lausanne et un bureau à Lugano pour le Tessin.

Personnages en lien avec l'organisation :

De nombreuses personnalités et artistes comme U2 et Yoko Ono soutiennent l'organisation. Un site web spécial a été créé pour mobiliser le public à travers les artistes qui soutiennent Amnesty. On retrouve entre autres les Black Eyed Peas, Maroon 5, The Cure, Snow Patrol, et autres. <http://noise.amnesty.org>

Site web : www.amnesty.ch (Section suisse) ; www.amnesty.ch/youth (pages jeunes) ; www.amnesty.org (site international).

Rue de Contamines 11
CH-1206 Genève

Buts : L'Association Internet pour la promotion des droits de l'Homme, développe un site web de type « portail » dont l'objectif est de promouvoir une « culture des droits de l'Homme » sur le réseau mondiale Internet.

Principales activités :

- Ce site « grand public » est conçu comme un guide permettant à chacun de s'informer sur le fonctionnement des différents organes s'occupant des droits de l'Homme, ainsi que sur ces droits et les moyens de les faire respecter ;
- Il vise à répondre aux questions, des plus simples aux plus complexes, et à fournir un outil de travail et de réflexion complet à tous ceux qui s'intéressent à ce domaine, en particulier aux jeunes, élèves et étudiants, et aux enseignants ;
- Le site propose des dossiers sur des droits spécifiques tels que les droits de la femme, les droits de l'enfant, le droit à l'alimentation ou le droit à l'éducation ;
- Il propose également des programmes de type éducatif et de sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Le site comporte une bibliothèque des droits de l'Homme Jeanne Hersch, qui rassemble les traités internationaux et régionaux (Afrique, pays arabes, Europe, Amérique), ainsi que les grands textes fondateurs. Des glossaires (le vocabulaire des droits de l'Homme, de la guerre, des traités) accompagnent ces textes ;
- Le site fait également une large place au rôle des acteurs de la société civile, des ONG, des institutions et des associations qui promeuvent et défendent les droits de l'Homme.

Date de création : 2000.

Statut juridique : Association.

Siège de l'organisation : Genève.

Personnage en lien avec l'organisation : Jeanne Hersch a publié, sous le titre « Le Droit d'être un Homme », une anthologie de textes en faveur des droits de l'Homme et de la tolérance alors qu'elle dirigeait la section Philosophie à l'Unesco.

Site web : www.aidh.org
www.droitshumains.org

Rue du Simplon 5
CH – 1207 Genève
Tél. : 022 735 24 22



Buts : L'Association mondiale pour l'École instrument de paix (EIP) développe des activités relatives à l'éducation aux droits de l'Homme et à la paix.

Principales activités :

- Contribue activement à sensibiliser les milieux scolaires, les autorités et l'opinion publique à l'enseignement des droits de l'Homme ;
- Développe des attitudes, des aptitudes et des connaissances en vue du respect et de la promotion des droits et libertés fondamentales et de l'un de leurs corollaires, la résolution non-violente des conflits ;
- Propose des analyses sociopolitiques sur des enjeux relatifs aux droits de l'Homme et à la paix ;
- Conçoit, produit et diffuse des matériels pédagogiques destinés aux formateurs ;
- Stimule et soutient la création de sections nationales et régionales à travers le monde ;
- Edite, en collaboration avec une équipe internationale de chercheurs et de formateurs spécialisés, des publications portant sur des problématiques et des thématiques contemporaines ;
- Produit et diffuse à l'intention du grand public tout matériel pédagogique de sensibilisation aux droits de l'Homme et à la paix ;
- Contribue à la mise en œuvre d'un réseau interactif d'éducateurs dans le domaine des droits de l'Homme par le recours aux technologies de l'information et des communications adaptées aux besoins des intéressés.

Quelques dates :

1967 Fondation de l'organisation à Genève par Jacques Mühlethaler.

1984 Création du Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'Homme et de la paix (CIFEDHOP), lieu de recherches et de formation parauniversitaire dont les travaux sont destinés, entre autres, aux enseignants, professionnels non enseignants et didacticiens de tous les ordres de l'éducation formelle ainsi qu'aux formateurs du secteur non formel.

Statut juridique : Organisation internationale non gouvernementale (OING).

Siège de l'organisation : Genève.

Nombre de collaborateurs : Plus de 5'000 membres et son réseau international est constitué de 36 sections nationales et correspondants.

Personnage en lien avec l'organisation : Jacques Mühlethaler, figure emblématique du mouvement. Sa persévérance et ses idées novatrices dans la pédagogie des droits de l'Homme et de la paix font de lui un précurseur des défenseurs des droits de l'Homme.

Site web : www.eip-cifedhop.org

Association pour la Prévention de la Torture (APT)

10, route de Ferney
CP 2267
CH – 1211 Genève 2
Tél. : 022 919 21 70



Buts : L'APT est une organisation non gouvernementale (ONG), indépendante et basée à Genève. L'APT s'engage à l'échelle mondiale pour la prévention de la torture et des mauvais traitements. Elle lutte pour un monde où nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants tel que l'établit la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Principales activités :

Suivant cet idéal et cette mission, le travail de l'APT à travers le monde se concentre sur trois objectifs complémentaires :

- Promouvoir des mécanismes de contrôle préventifs afin que tous les lieux où des personnes sont privées de liberté puissent être ouverts au contrôle extérieur, particulièrement par des visites menées par des experts indépendants ;
- Encourager l'adoption et le respect des normes et des standards internationaux, régionaux et nationaux, interdisant la torture et les mauvais traitements et combattant l'impunité dans tous les Etats. La formation et la sensibilisation des institutions et des individus sur la prévention de la torture devraient être renforcées ;
- Mobiliser les acteurs nationaux travaillant avec des personnes privées de liberté et renforcer leurs capacités à prévenir la torture à travers des sessions de mobilisation, d'information et de formation destinées aux professionnels en contact direct avec des détenus (police, instances judiciaires, personnels d'établissements pénitentiaires).

Quelques dates :

- 1977 Création de la CSCT (Comité Suisse contre la Torture).
- 1987 La CSCT est à l'origine de l'adoption par le Conseil de l'Europe de la convention européenne pour la prévention de la torture.
- 1992 La CSCT devient l'APT.
- 2002 Le projet de Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT) ajoute l'élément innovateur de double mécanisme de visites aux lieux de détention par des experts internationaux – le Sous-Comité – et par des organes nationaux – les mécanismes nationaux de prévention. Le projet est alors adopté par la Commission des droits de l'Homme (en avril), par l'ECOSOC (en août) et finalement par l'Assemblée générale de l'ONU (le 18 décembre 2002).
- 2006 Le Protocole facultatif à la Convention contre la torture entre en vigueur le 22 juin 2006 grâce à la ratification de cet instrument par 20 Etats. Il donne ainsi mandat au Sous-Comité contre la torture de visiter tous les lieux de détention dans les Etats parties et d'offrir une assistance et des avis tant à ceux-ci qu'aux mécanismes nationaux de prévention.

Statut juridique : Organisation non gouvernementale indépendante.

Siège de l'organisation : Genève.

Nombre de collaborateurs : 17 collaborateurs de 10 pays différents.

Personnage en lien avec l'organisation :

Jean-Jacques Gautier, banquier et avocat suisse, est à l'origine de la fondation de l'association.

Site web : www.apr.ch

Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'Homme (CODAP)



Rue du Simplon 5
C.P. 6041
CH - 1211 Genève 6

Buts : Le CODAP est un centre de ressources dont le but est de soutenir et de promouvoir les initiatives des jeunes dans le domaine des droits fondamentaux

Principales activités :

- Appui aux groupes de jeunes dans leurs actions en faveur des droits humains ;
- Appui, formations et conseils en matière de stratégies d'action ;
- Promotion des initiatives des jeunes et diffusion de leurs actions ;
- Publication d'une revue trimestrielle, « le Codapement Vôte » ;
- Les « Café des Libertés », conférences-débats à Genève 5 fois par année sur des thèmes en lien avec les droits fondamentaux ;
- Mise en réseau des jeunes actifs pour les droits fondamentaux à travers le « Portail des jeunes défenseurs » ;
- Formations pour des jeunes militants dans différents domaines ;
- Recherches sur la thématique « jeunes et droits humains ».

Quelques dates :

- 1986 Création du Codap.
1987 1^{er} Cours de formation de base à l'action en faveur des droits de l'Homme.
1996 1^{ers} Cours régionaux en Algérie et au Tchad.
2005 1^{ère} Formation de jeunes formateurs à l'action pour les droits de l'Homme.

Statut juridique de l'organisation : Association.

Siège de l'organisation : Genève.

Nombre de collaborateurs : Une trentaine de membres actifs actuellement à Genève. Par ailleurs, le CODAP a un réseau international qui est composé d'environ 200 ONG dans plus de 40 pays, et il bénéficie en outre de l'appui d'un Conseil (experts dans divers domaines).

Personnage en lien avec l'organisation : Yves Lador, fondateur.

Site web : www.codap.org

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)

Délégation de la FIDH auprès des Nations unies
15 rue des Savoises
CH-1205 Genève
Tél. : 022 700 12 88
fax : 022 321 54 88



Buts : Agir concrètement pour le respect de tous les droits humains. Elle s'appuie sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme et sur les autres instruments internationaux de protection de ces droits.

Principales activités :

- Dénoncer les violations des droits de l'Homme, notamment par la diffusion de communiqués de presse, l'envoi de lettres et de rapports. Ces documents sont la base de son action : recours devant des juridictions ou d'autres mécanismes pertinents, lobbying direct, appels urgents, actions de sensibilisation auprès des médias, mobilisation de la communauté internationale, etc. ;
- Organiser des missions internationales, généralement à la demande des ligues nationales ou des victimes et de leurs familles. Les missions sont composées d'experts indépendants et bénévoles, originaires de différentes régions du monde. Leur tâche consiste à rencontrer les victimes, les ONG, les autorités locales et les autres acteurs, en vue de faire la lumière sur les situations rencontrées. Ces missions d'enquête ou d'observation favorisent directement l'amélioration d'une situation, grâce à l'établissement objectif des faits et à leur qualification juridique rigoureuse. Elles apportent aussi un soutien utile aux militants locaux des droits de l'Homme, dont l'action est de facto renforcée par cette présence internationale ;
- Témoigner et sensibiliser l'opinion publique à l'aide de publications, de rapports adressés aux États concernés, aux organisations intergouvernementales, aux médias, aux ONG et aux abonnés ;
- Soutenir les ONG locales de défense des droits de l'Homme agissant dans leur pays grâce à des programmes de formation en matière juridique. Les programmes sont conçus pour renforcer les capacités d'action et d'influence des organisations locales de défense des droits de l'Homme, comme leur crédibilité face aux autorités nationales et internationales.

Quelques dates :

1922 Création de la Fédération par quelques ligues de défense des droits humains.

2006 141 organisations de défense des droits de l'Homme sont membres de la Fédération à travers le monde.

Statut juridique : Organisation non gouvernementale.

Siège de l'organisation : Paris.

Nombre de collaborateurs : 2 au sein de la délégation permanente auprès des Nations Unies à Genève.

Personnages en lien avec l'organisation :

Adriana Karembeu (Ambassadrice de la FIDH), Shirin Ebadi (présidente d'honneur), Jane Birkin et autres.

Site web : www.fidh.org

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

5-7 avenue de la Paix
CH - 1202 Genève
Tél. : 022 909 51 11

Buts : Défendre les droits des enfants, aider à répondre à leurs besoins essentiels et favoriser leur plein épanouissement.

Principales activités :

- Protection de l'enfant face à l'exploitation, aux maltraitances et à la violence ;
- Éducation des filles pour leur permettre de se marier plus tard (et donc de baisser leur taux de natalité), de mieux se prémunir du sida et d'acquérir plus facilement un emploi notamment ;
- Prévention du VIH et du sida, sachant que plus de la moitié des nouveaux cas de sida sont diagnostiqués chez les moins de 25 ans ;
- Vaccination des enfants ;
- Garantie, à chaque enfant, d'un bon départ dans la vie de façon à ce qu'il ait de l'amour, de l'affection, des soins, de la nutrition et de la protection ;
- Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (réduction de la pauvreté, éducation pour tous, égalité des sexes, diminution de la mortalité infantile, etc.).

Quelques dates :

1946 Création de l'organisation.
1965 L'UNICEF reçoit le prix Nobel de la paix.

Type d'organisation : Organisation internationale dépendante des Nations unies.

Sièges de l'organisation : New York (siège mondial) ; Genève (siège européen).

Directrice exécutive (2009) : Ann M. Veneman (Etats-Unis), nommée en 2005 par Kofi Annan.

Nombre de collaborateurs : 10'000 employés présents dans 157 pays du globe.

Personnages publics en lien avec l'organisation : David Beckham, footballeur britannique et ambassadeur de l'UNICEF ; Youssou N'Dour, chanteur sénégalais et ambassadeur de bonne volonté de l'UNICEF ; Shakira, chanteuse colombienne et ambassadrice itinérante de l'Organisation.

Site web : www.unicef.org/french

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme

Palais Wilson
Rue des Pâquis 52
CH - 1201 Genève
Tél. : 022 917 12 34



Buts : Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a pour mission la protection et la promotion universelles des droits de l'Homme.

Principales activités du Haut-Commissaire :

- Conduire le mouvement international en faveur des droits de l'Homme en intervenant en tant qu'autorité morale et voix pour les victimes ;
- Intégrer les concepts et les normes relatifs aux droits de l'Homme dans l'ensemble des activités onusiennes ;
- Augmenter l'efficacité du programme de l'ONU pour les droits de l'Homme au niveau local ;
- Soutenir les organes internationaux chargés de promouvoir les droits de l'Homme ;
- Donner accès à l'information relative aux droits de l'Homme et favoriser l'éducation aux droits de l'Homme.

Date de création : 1993, par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Statut juridique de l'organisation : Organisation internationale dépendante du système des Nations Unies.

Siège de l'organisation : Genève, elle comprend un bureau au siège de l'ONU à New York.

Haut-Commissaire (2009) : Navanethem Pillay, depuis 2008.

Nombre de collaborateurs : 297, plus 10 personnes au bureau de New York et 208 sur le terrain.

Personnage en lien avec l'organisation : Sergio Vieira de Mello, né le 15 mars 1948 à Rio de Janeiro (Brésil), a occupé le poste de haut commissaire de septembre 2002 jusqu'à sa mort, le 19 août 2003, dans un attentat qui a ravagé le siège des Nations Unies à Bagdad. Il aura passé au total 34 années de sa vie au service de l'ONU et était vu par beaucoup comme un possible successeur de Kofi Annan à la tête des Nations Unies.

Site web : www.ohchr.org/french/index.htm

9 Rue Cornavin
1201 Genève
Tél. : 022 738 04 81

Buts : Défense et promotion des droits de l'Homme dans le monde.

Principales activités :

- Se consacre à la défense des droits de l'Homme dans le monde entier ;
- Soutient les victimes d'abus et les défenseurs des droits de l'Homme afin de préserver les libertés politiques, de prévenir toutes les formes de discrimination, de protéger les individus contre tout traitement inhumain, et de traduire en justice les coupables des violations des droits de l'Homme ;
- Enquête sur les violations, publie des rapports et lutte contre l'impunité ;
- Fait appel aux gouvernements et à tout autre acteur politique pour qu'ils mettent fin aux pratiques irrespectueuses en matière des droits humains, et pour qu'ils se plient aux normes du droit international ;
- Encourage le public et la communauté internationale à s'engager en faveur de la défense des droits humains pour tous.

Quelques dates :

- 1978 Fondation de l'organisation Helsinki Watch, avec pour mission de contrôler la façon dont les pays du bloc soviétique appliquent les clauses en matière des droits de l'Homme, contenues dans les accords d'Helsinki.
- 1980 Création de l'organisation Americas Watch, face à l'ampleur des conflits en Amérique Centrale et du Sud ainsi que pour contrecarrer l'idée que le non-respect des droits de l'Homme était acceptable dans ces situations selon quel côté du conflit était à l'origine des violations.
- 1988 Fondation de l'organisation Human Rights Watch qui réunit les différents Watch Committees dont les mandats s'étaient étendus à d'autres régions du monde ; l'Organisation regroupe 14 divisions, selon les régions du monde (par exemple Amériques, Europe et Asie Centrale) et les thématiques, dont les droits des femmes, la lutte contre le trafic d'armes et la justice internationale.

Statut juridique : Organisation non gouvernementale.

Siège de l'organisation : New York, Etats-Unis.

Directeur Exécutif (2009) : M. Kenneth Roth.

Nombre de collaborateurs : Plus de 230 collaborateurs répartis dans le monde entier, dont des avocats, juristes, journalistes, universitaires et autres experts spécialisés sur une région ou une thématique. En Suisse : bureau à Genève depuis 2002 ; quatre collaborateurs à plein temps et des consultants et stagiaires temporaires.

Site web : www.hrw.org

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

8, rue du Vieux-Billard
Case postale 21
CH - 1211 Genève 8, Suisse
Tél. : 022 809 49 39
Fax : 022 809 49 29



Buts : Créée en 1986, l'OMCT constitue aujourd'hui la principale coalition internationale d'ONG luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant. Coordonnant depuis Genève un réseau - SOS-Torture - composé de 282 organisations non gouvernementales dans 92 pays, l'OMCT s'est donnée pour tâche de renforcer et d'accompagner les activités des organisations sur le terrain. En effet, son rôle consiste à fournir à ses organisations membres les outils et les services leur permettant de mener à bien leur travail, c'est-à-dire en les aidant à renforcer leur efficacité dans la prévention et la dénonciation de la torture, la poursuite des auteurs de violations graves et l'assistance aux victimes, y compris leur réhabilitation.

Principales activités :

- Un service permanent de communications urgentes pour protéger et défendre dans les meilleurs délais les personnes menacées ou victimes de torture (chaque année, plusieurs milliers de personnes bénéficient de telles interventions) ;
- Une assistance médicale, sociale et/ou juridique à plus d'une centaine de victimes chaque année ;
- Des programmes spécifiques en faveur des secteurs les plus vulnérables, à savoir les enfants, les femmes, ou encore les défenseurs des droits de l'Homme ;
- L'analyse des causes socio-économiques de la survenance de la torture et la définition de stratégies de lutte pour y répondre ;
- Un travail important de rédaction et d'évaluation de toute la législation internationale en matière de droits de l'Homme (soumission de rapports aux différents mécanismes des Nations Unies).

Quelques dates :

- 1986 Création de l'organisation.
- 1998 Prix français des Droits de l'Homme, conjointement avec la Fédération des Ligues des Droits de l'Homme, pour la mise en place de l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.
- 2004 Prix de la Fondation pour Genève.

Statut juridique de l'organisation : Association internationale de droit suisse jouissant du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies (ECOSOC), de l'Organisation internationale du Travail, de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Siège de l'organisation : Genève.

Nombre de collaborateurs : 15 permanents et de diverses personnes bénévoles.

Site web : www.omct.org

Reporters Sans Frontières (RSF)

Section suisse
Passage de la Radio 2
C. P. 46
1211 Genève 8
Tél. : 022 324 44 88

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Buts : Reporters sans frontières défend le droit d'informer et d'être informé, conformément à l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Principales activités :

- Dénoncer les violations de la liberté de la presse dans le monde en informant les médias et l'opinion publique par des communiqués de presse et des campagnes de sensibilisation ;
- Défendre les journalistes, collaborateurs et professionnels des médias emprisonnés ou persécutés pour leur activité professionnelle. Elle dénonce les mauvais traitements et la torture qui sont encore des pratiques courantes dans de nombreux Etats ;
- Soutenir les journalistes menacés dans leur pays et aider les familles privées de ressources ;
- Lutter pour faire reculer la censure et combattre les lois visant à restreindre la liberté de la presse ;
- Agir afin d'améliorer la sécurité des journalistes, notamment dans les zones de conflit, ainsi que pour reconstruire les médias et soutenir, en termes financier et matériel, les rédactions mises en difficulté ;
- Se charger, au travers de la section suisse de RSF, de la représentation de l'organisation auprès du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies ainsi qu'auprès des autres organes internationaux établis à Genève.

Quelques dates :

- Janvier : Publication du bilan annuel de la liberté de la presse dans le monde (nombre de journalistes tués, emprisonnés et interpellés ; nombre de médias censurés ; analyses selon les régions ; etc.).
- 3 mai : Journée internationale de la liberté de la presse ; publication du Rapport annuel de RSF et de la liste des « prédateurs de la presse » (désignation des chefs d'Etats, gouvernants ou leaders de mouvements politiques qui musèlent les médias et/ou favorisent les violations du droit d'informer et d'être informé).
- Octobre : Publication du classement mondial de la liberté de la presse (les Etats classés selon une cinquantaine de critères).
- Novembre :
 - Journée de soutien aux journalistes emprisonnés (les médias sont invités à évoquer le cas d'un journaliste emprisonné afin qu'il ne tombe pas dans l'oubli) ;
 - Remise des prix Reporters sans frontières à :
 - a) un journaliste qui, par son activité professionnelle, a su témoigner de son attachement à la liberté de la presse,
 - b) un média qui incarne le combat pour le droit d'informer et d'être informé,
 - c) un défenseur de la liberté de la presse,
 - d) un cyberdissident, fer de lance de la liberté d'expression sur Internet.
 - Publication - deux fois par an - d'un album de photographies regroupant les plus grands noms de cet art (Henri Cartier Bresson, Helmut Newton, Jeanloup Sieff, et d'autres).

Statut juridique : Association à but non lucratif.

Siège de l'organisation : Paris (siège international) ; Genève (siège section suisse).

Nombre de collaborateurs : Une vingtaine de collaborateurs à Paris, et un poste rémunéré et de divers bénévoles à Genève.

Personnage en lien avec l'organisation : De nombreux journalistes suisses (tels que Romaine Jean, Roger de Weck, Esther Mamarbachi, et Massimo Lorenzi), français (comme Patrick Poivre d'Arvor et Christine Ockrent) ainsi que des reporters et des photographes mondialement connus (comme Sebastao Salgado, Raymond Depardon, William Klein, et d'autres).

Site web : www.rsf.org (RSF international) et www.rsf-ch.ch (RSF suisse)